

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le****04 JUIN 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffier
tribunal de l'entreprise de BruxellesN° d'entreprise : **0872 147 883****Nom**(en entier) : **IMMO STANDING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Albert-Elisabeth 62 à 1200 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social.****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} MARS 2026.**

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société Anonyme IMMO STANDING à l'adresse suivante :
Rue Menil 20 A2, 6800 Libramont.

L'assemblée donne en outre procuration spéciale à la SRL SOCOFINAM, Experts-comptables certifiés, dont les bureaux sont situés Place des Jardins de Baseilles, n°19 bte 14 à 5101 Erpent, et immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0439.378.029, représentée par Monsieur Emmanuel SANZOT afin d'effectuer les démarches administratives auprès du Greffe du tribunal de l'Entreprise compétent pour la publication à faire paraître au Moniteur belge.

Julie IDE
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2026 - Annexes du Moniteur belge